



ORDRE DU JOUR ADOPTÉ

**de la séance régulière du conseil des maires
à être tenue le jeudi 23 octobre 2025
au 216, chemin Old Chelsea
Chelsea (Québec)
à 19h00**

1. Ouverture de la séance

2. Période de questions du public

3. Adoption de l'ordre du jour

4. Législation

- a) Adoption du procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 18 septembre 2025
- b) Adoption de la Planification stratégique 2025-2030 de la MRC des Collines-de-l'Outaouais
- c) Adoption du plan d'action en immigration de la MRC des Collines-de-l'Outaouais
- d) Modification de l'annexe du règlement n°337-24 abrogeant le règlement n°263-18 et établissant une tarification applicable pour des biens, services, équipements et activités offertes par la MRC des Collines-de-l'Outaouais

5. Gestion financière et administrative

- a) Comptes payés
- b) Dépôt et acceptation des états financiers de la MRC et du rapport de l'auditeur pour l'année 2024
- c) Ajout de gestionnaires autorisés au compte de cartes de crédit Desjardins

6. Évaluation foncière et Technologie de l'information

7. Ressources humaines

- a) Confirmation d'emploi de madame Diana Dumitru au poste de Directrice – Services administratifs et abolition du poste de Directrice – Ressources humaines
- b) Création d'un poste de coordonnateur(trice) à l'environnement à durée déterminée de trois (3) ans – Direction du Développement durable

8. Sécurité publique

9. Hygiène du milieu et environnement

10. Développement durable

- a) Demande d'aide financière au MAMH (Bureau de projet de la rivière des Outaouais Ouest) – Élaboration d'un plan d'adaptation du territoire face aux inondations
- b) Adoption du plan de développement triennal du transport adapté
- c) Fonds local d'investissement (FLI) / Fonds local de solidarité (FLS) – Adoption du rapport trimestriel au 30 septembre 2025
- d) Autorisation de procéder à la signature de la convention de subvention – Réseau accès PME pour le renforcement de l'accompagnement des entreprises



2/...

- e) Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 2 – Excellence sportive Outaouais – Projet « Gala 2025 de l'Excellence sportive Outaouais »
- f) Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement de troisième génération – Résolution n° 271-25 relative à un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – Municipalité de Chelsea

11. Cour municipale

12. Correspondance

13. Affaires nouvelles

14. Levée de la séance

Benoît Gauthier
Directeur général et greffier-trésorier